

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Communautarisme-et-si-on-s-attaquait-vraiment-aux-causes>



école & société

Communautarisme : et si on s'attaquait vraiment aux causes ?

- Laïcité -

Date de mise en ligne : mercredi 19 février 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le président de la République s'est exprimé le 18 février pour annoncer un plan de lutte contre le « séparatisme islamique ». Parmi les mesures éducatives, la fin des ELCO est déclarée, mais cette décision a été prise depuis 4 ans.

Ainsi, les ELCO (enseignement en langues et culture d'origine) ont commencé leur évolution vers le dispositif EILE (enseignements internationaux en langues étrangères) en 2016. Concrètement, cette suppression annoncée est en réalité la mise en oeuvre d'une mesure déjà décidée, et qui s'inscrit dans sa continuité.

De plus, le président a indiqué que l'Éducation nationale avait perdu la main sur ce dispositif. Or, la [note de service ministérielle du 7 juillet 2016](#) précise que l'ELCO et l'EILE sont des enseignements à part entière, soumis aux principes fondamentaux du service public de l'éducation. L'Inspection des enseignants ELCO est opérée par les IEN avec un regard particulier sur le caractère laïque des enseignements ([circulaire 23 septembre 2015](#)).

Au-delà de cette situation, une manière efficace de lutter contre le repli sur soi à caractère religieux est de ne pas lui laisser d'espaces.

Or, l'une des premières mesures éducatives de ce gouvernement a été d'organiser la fin de la semaine de 4,5 jours. Cela a conduit à l'effilochement, voire à la fin des activités périscolaires que les collectivités territoriales avaient mises en place dans le cadre des PEDT. Ainsi, des espaces ont été libérés, sans que le « plan mercredi » ne puisse les combler ; d'autres associations, religieuses cette fois, ont pu s'y implanter. Une autre mesure préjudiciable a été la suppression des emplois aidés dont bénéficiaient des associations sportives ou culturelles, qui ont parfois dû réduire leur activité : quel gâchis.

Ces mesures ont affaibli l'encadrement éducatif des enfants et des adolescents. Il va falloir de l'énergie pour recréer des activités périscolaires en lien avec les organisations d'éducation populaire. Un vrai savoir-faire existe dans notre pays ; on aurait tort de s'en priver.

Ainsi, là où des écoles sont ségréguées, une réflexion globale doit être menée à l'échelle territoriale, pour en connaître les causes, en observant finement la sectorisation scolaire et la nature des demandes de dérogation. Il faut aussi évaluer le rôle de l'enseignement privé, qui accueille deux fois moins de boursiers que dans le public et contribue à la calcification de couloirs scolaires, qui sont autant de couloirs sociaux. L'entre soi des uns conduit à la ségrégation des autres.

Pour le SE-Unsa, l'effort des pouvoirs publics doit viser la mixité sociale à l'école afin de scolariser les enfants ensemble. Jusqu'à présent, cette orientation demeure insuffisamment travaillée ; c'est dommage car les fractures qui caractérisent notre société, trouvent en partie leur origine dans la séparation de pans entiers de la jeunesse, qui n'a pas assez d'espaces pour se rencontrer dans sa diversité, se connaître, et faire ensemble. Créer du commun, décloisonner, nouer des alliances éducatives, protéger la liberté de conscience des enfants et adolescents, doivent être au coeur d'un projet de société émancipateur, solidaire et républicain.